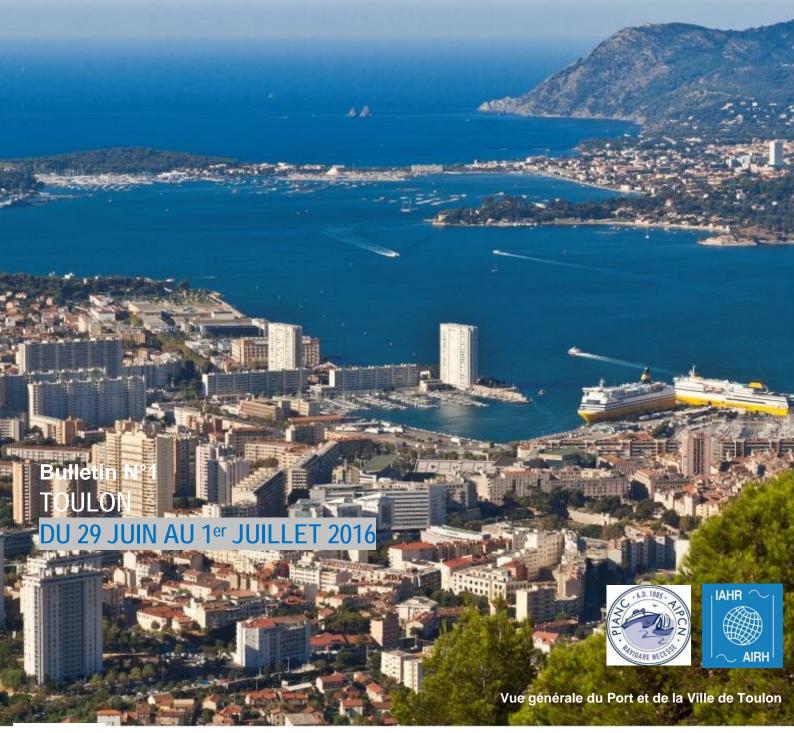






XIV^{ème} JOURNÉES NATIONALES GÉNIE CÔTIER - GÉNIE CIVIL















PRESENTATION

Les XIVème Journées Nationales Génie Côtier - Génie Civil ont pour objet :

- d'actualiser les connaissances dans le domaine du génie côtier et du génie civil associé ;
- de permettre des échanges d'idées entre spécialistes des domaines concernés ;
- de favoriser la confrontation d'analyses et d'expériences entre chercheurs et entrepreneurs ;
- de mettre en relation donneurs d'ordre, entreprises et chercheurs ;
- de présenter des techniques et des matériels nouveaux, ainsi que la documentation disponible auprès des stands d'exposition ;
- de diffuser l'information sur les activités pédagogiques, de recherche et de formation et sur les réseaux concernant le génie côtier et le génie civil (récentes habilitations).

THEMES

- 1- HYDRODYNAMIQUE CÔTIERE: Vagues, vents, cyclones, marées, courants, (modélisations et approches statistiques).
- 2- DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE : Transport littoral, apports des bassins versants, bilans sédimentaires, envasements, érosion, évolution morphodynamique, modélisations.
- **3- INSTRUMENTATION, MESURES, IMAGERIE ET TÉLÉDETECTION**: Techniques de mesures et de modélisation physique; évaluation des paramètres hydrodynamiques, sédimentaires, géotechniques et rhéologiques; référencement hydrographique et bathymétrie; catalogue sédimentaire.
- **4- OUVRAGES PORTUAIRES, OFFSHORE ET DE PLAISANCE :** Conception, réalisation, maintenance et rénovation d'ouvrages ou d'aménagements ; ports à sec, fluviaux et offshores ; marinas ; corrosion chimique et bactérienne ; écoconception, génie écologique appliqué à l'éco-conception des aménagements littoraux et maritimes.
- 5- ÉNERGIES et RESSOURCES MARINES : Prospectives, ouvrages et impacts environnementaux (éoliennes, hydroliennes, énergies des vagues, ressources minérales offshore).
- 6- GESTION DURABLE DES ZONES LITTORALES ET ESTUARIENNES : Aménagement et économie du littoral, impacts environnementaux; indicateurs de qualité ; partage de l'espace; granulats marins; valorisation des sédiments ; aires marines protégées.
- 7- RISQUES CÔTIERS : érosion, submersion marine, inondations côtières, tsunamis, adaptation au changement climatique, gestion des risques.

Conférences invitées sur les thématiques proposées en relation forte avec la Méditerranée.

ORGANISATEURS

Ces journées sont organisées par le CFL (Centre Français du Littoral, Daniel LEVACHER, Président), l'Université de Toulon (Vincent REY et Michel DIMOU) et le Pôle Mer Méditerranée (Eve RAYMOND),

conjointement avec :

- la société ACRI, prix scientifique "Emergence Pierre GUÉVEL",
- le CEREMA-EMF, Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement,
- le Syndicat Mixte Ports Toulon Provence (SMPTP),

en partenariat avec :

- l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC),
- la section française de l'association AIPCN,
- la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Var,
- la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM).
- le Conseil Départemental du Var,
- l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Toulon, SeaTech,
- l' Institut Méditerranéen d'Océanologie MIO,
- Le Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement (LEAD),
- la société LA VISION France,
- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA),
- la société ENVISAN,
- la Société Hydrotechnique de France (SHF),
- la société TENCATE Asie et Europe,
- et la Ville de Toulon.

COMITE SCIENTIFIQUE

Président: REY Vincent, Université de Toulon, France, et les Membres :

ANTHONY Edward	AMU	Aix-Marseille	FRAUNIE Philippe	Université	Toulon
BARDEY Philippe	ACRI	Sophia Antipolis	GROVEL Alain	CFL	Nantes
BARUSSEAU Jean Paul	Université	Perpignan	HERROUIN Guy	Pôle Mer Med.	Toulon
BELORGEY Michel	Poséidom	Rouen	KOVARIK Jean-Bernard	MEDDE	Paris
BENOIT Michel	ECM	Marseille	LEVACHER Daniel	Université	Caen
BONNOT Chantal	Experte	Dinard	PIAZZOLA Jacques	Université	Toulon
BOUGIS Jean	Ing. Conseil	Opio	SANCHEZ Martin	Université	Nantes
CLEMENT Alain	ECN	Nantes	SERGENT Philippe	CEREMA	Compiègne

COMITE DE LECTURE

Présidents : TOUBOUL Julien, Université de Toulon et LEVACHER Daniel, Université de Caen, France, et les Membres :

ABADIE Stéphane	ISA-BTP	Anglet	ENJALBERT Camille	Université	Bordeaux	MARIN François	Université	Le Havre
ABRIAK Nor-Edine	ENSM	Douai	EHRHOLD Axel	Ifremer	Brest	MARON Philippe	ISA-BTP	Anglet
ABSI Rafik	EBI	Cergy-Pontoise	ETXEBERRIA Miren	UPC	Barcelone	MAROT Didier	Université	Nantes
ALLENBACH Michel	Université	Nouméa	EZERSKY Alexander	Université	Caen	MEJDI Samia	DHI	Nantes
ALMAR Rafael	IRD	Toulouse	FATTAL Paul	Université	Nantes	MICHALLET Hervé	Université	Grenoble
ARCILLA SANCHEZ Agu.	UPC	Barcelone	FORGET Philippe	Université	Toulon	MONNET Jacques	Expert	Grenoble
ARDHUIN Fabrice	IFREMER	Brest	FRY Jean-Jacques	EDF	Le Bourget du Lac	MORDANE Soumia	Université	Casablanca
AUFFRET Gérard	Expert	Brest	GAGNE Richard	Université	Sherbrooke	MORICHON Denis	Université	Pau
BALLAY Arnaud	Ecoplage	Nantes	GARNIER Roland	Université	Cantabrie	MOUAZE Dominique	Université	Caen
BALOUIN Yann	BRGM	Montpellier	GAUFRES Pierre	CEREMA	Aix-en-Provence	MULLIGAN Catherine	Concordia U.	Montréal
BALTZER Agnès	Université	Nantes	GOLAY Frédéric	Univrsité	Toulon	OUAHSINE Abdellatif	Université	Compiègne
BARTHELEMY Eric	Université	Grenoble	GOUDEDRANCHE Luce	CEREMA	Brest	OUMERACI Hocine	FZK	Braunschweig
BERTHIER Christine	EDF	Chatou	GRILLI T. Stephan	Université	Rhode Island	PAQUIER André	CEMAGREF	Lyon
BERTIN Xavier	Université	La Rochelle	GROSDEMANGE Didier	Invivo	La Forêt-Fouesn.	PARISOT Jean-Paul	Université	Bordeaux
BIZIEN Hervé	Invivo	La Forêt-Fouesn.	GRUNNET Nicholas	DHI	Nantes	PEDREROS Rodrigo	BRGM	Orléans
BLIVET Jean-Claude	Expert	Rouen	GUEDES SOARES Carlos	CENTEC	Lisbonne	PEDRONI Manon	Pôle Mer Méd.	Toulon
BONELLI Stéphane	IRSTEA	Grenoble	GUILLOU Jean-Jacques	CFL	Nantes	PERHERIN Céline	CEREMA	Brest
BONNEMASON Chrristelle	Université	Pau	GUILLOU Sylvain	ESIX	Cherbourg	PIET Olivier	CEREMA	Compiègne
BONNETON Natalie	Université	Bordeaux	HAMOUMI Naïma	Université	Rabat	PINEAU-GUILLOU Lucia	IFREMER	Brest
BONNETON Philippe	Université	Bordeaux	HAMM Luc	SOGREAH	Grenoble	PONS Frédéric	CETE	Aix-en-Provence
BRANGER Hubert	IRPHE	Marseille	HEDOU François	CEREMA	Brest	POUVREAU Nicolas	SHOM	Brest
BREHIN Florian	FIT	Melbourne	HEQUETTE Arnaud	ULCO	Dunkerque	RADAKOVITCH Olivier	Université	Aix-Marseille
BRENON Isabelle	Université	La Rochelle	HERVOUET Jean-Michel	LNHE	Chatou	RUZ Marie-Hélène	ULCO	Dunkerque
BRIERE Christophe	Deltares	Delft	HISSEL François	CEREMA	Compiègne	RAZAKAMANANTSOA A	IFSTTAR	Nantes
CAMENEN Benoit	IRSTEA	Lyon	HUSSON Bernard	INSA	Toulouse			
CARRERE Véronique	Université	Nantes	IDIER Déborah	BRGM	Orléans	REMINI Boualem ROCHE Amélie	Université CEREMA	Tlemcen Brest
CASTELLE Bruno	Université	Bordeaux	JARRY Nicolas	ACRI	Sophia-Antipolis	ROPERT François	SNS	Paris
CAYOCCA Florence	IFREMER	Brest	KAZI AOUAL Fatiha	ENP	Oran	ROUSSET Jean-Marc	ECN	Nantes
CERTAIN Raphaël	Université	Perpignan	KERVELLA Youen	Open Océan	Brest	ROUXEL Nicolas	CEREMA	Saint-Brieuc
CHAGDALI Mohamed	Université	Casablanca	KIMMOUN Olivier	ECM	Marseille	SABATIER François	Université	Aix-en-Provence
CHAPALAIN Georges	CEREMA	Brest	KOUASSI Kouakou L.	Université	Abidjan	SAURIAU Pierre-Guy	Université	La Rochelle
CHAUCHAT Julien	Université	Grenoble	L'HER Joël	CEREMA	Brest	SCHERRER Paul	GPMH	Le Havre
CHAUMILLON Eric	Université	La Rochelle	LAFHAJ Zoubier	ECL	Lille	SCHOEFS Franck	Université	Nantes
CHAZALY Bertrand	ATM3D	Sainte-Julie	LAFON Virginie	EPOC	Bordeaux	SENECHAL Nadia	Université	Bordeaux
CISNEROS Jesus	Université	Las Palmas	LALAUT Yves	GPMD	Dunkerque	SENTCHEV Alexei	ULCO	Dunkerque
COGNIE Bruno	Université	Nantes	LANG Michel	IRSTEA	Lyon	SILVA JACINTO Ricardo	IFREMER	Brest
COLMARD Christophe	SAIPEM SA	Guyancourt	LANOS Christophe	INSA	Rennes	SOTTOLICHIO Aldo	BRGM	Orleans
DAUVIN Jean-Claude	Université	Caen	LEBUNETEL Julie			SOUS Damien	Université	Toulon
DEBY Fabrice	INSA	Toulouse	LE GUERN Cécile	Ingerop BRGM	Rennes Nantes	SUANEZ Serge	UBO	Brest
DEGOUET Cédric	LAVISION	Rennes	LE HIR Pierre	IFREMER	Brest	THAUVIN Benoît	CEREMA	Saint-Brieuc
DELABY Laurent	DLIC	Paris	LE LAN Célia	SAFEGE	Aix-en-Provence	THERY François	EDF	Moret-sur-Loing
DELANOË Yann	CFL	Nantes	LEMEE Romain	SBM	Monaco	THIEBOT Jérôme	ESIX	Cherbourg
DENEELE Dimitri	IFSTTAR	Nantes	LESOURD Sandric	M2C	Caen	THUAL Olivier	IMFT	Toulouse
DESMARE Stéphanie	SHOM	Brest	LEVEQUE Françoise	Invivo	La Forêt-Fouesn.	TOURMENT Rémy	IRSTEA	Aix-en-Provence
DJERAN-MAIGRE Irini	INSA	Lyon	LIJOUR Pascal	GPMNSN	Nantes	TRMAL Céline	CEREMA	Aix-en-Provence
DROIT Julie	CEREMA	Brest	LIMEIRA de A. Jussara	Experte	João Pessoa	TROALEN Jean-Pierre	Expert	Nancy
DUBOIS Vincent	Université	Béthune	LONG Bernard	INRS	Montréal	VASSELIN Eric	Université	Le Havre
DUBREUCQ Thierry	IFSTTAR	Nantes	MAANAN Mohamed	Université	Nantes	VERPOORTER Charles	ULCO	Wimereux
DUGUE Olivier	Université	Caen	MANEUX Eric	Université	Bordeaux	VESTED Hans Jacob	DHI	Copenhague
DUMAS Franck	IFREMER	Brest	MANGIN Antoine	ACRI	Sophia-Antipolis	VIDAL Cesar	Université	Santander
DUPRAY Sébastien	DREAL	Montpellier	MARCER Richard	Principia	La Ciotat	WALKER Patrice	Créocéan	La Rochelle
		T		¥				

APPEL À COMMUNICATIONS

La langue officielle est le français ; la deuxième langue acceptée est l'anglais.

Les communications, impérativement originales, seront sélectionnées au préalable par le comité scientifique restreint et le président du comité de lecture (résumés), puis par le comité de lecture sous le contrôle du comité scientifique (acceptation de l'article, corrections et choix de la présentation orale ou poster).

Les communications se dérouleront, soit sous forme d'exposé oral d'une durée de 20 minutes au maximum discussion incluse, soit sous forme d'affiche après présentation de 5 minutes.

Les communications non présentées oralement ou sous forme d'affiches ne seront pas publiées, l'inscription de l'orateur est obligatoire.

Les auteurs sont invités à indiquer leur préférence pour une présentation orale ou sous forme d'affiche.

ENREGISTREMENT DU RÉSUMÉ

L'enregistrement du résumé devra être effectué en ligne sur le site :

http://www.paralia.fr/toulon_2016_880.htm

Le résumé ne devra pas excéder une page A4, dans un cadre 18x25.7cm, frappe simple interligne. Il doit contenir : le thème en en-tête de page, le titre, le(s) nom(s) de l' ou (des) auteur(s), ainsi que le texte.

SOUMISSION DE LA COMMUNICATION

Les communications <u>de 8 pages</u> sont à soumettre impérativement pour le <u>1er mars 2016</u> à l'adresse électronique suivante : redaction@paralia.fr. Pour la rédaction de celles-ci, il est demandé de suivre les instructions aux auteurs de la revue Paralia disponible en ligne sur le site http://www.paralia.fr

Les réponses sur l'évaluation des communications par les experts des comités scientifique et de lecture seront communiquées au plus tard pour le 15 avril 2016.

Les auteurs doivent renvoyer la version définitive des manuscrits acceptés pour le 1er juin 2016, dernier délai.

SECRETARIAT SCIENTIFIQUE XIVÈME JOURNEES NATIONALES GENIE COTIER - GENIE CIVIL

Adresse courrier:

Comité d'Organisation des XIV^{ème} JNGCGC, Vincent REY MIO, SeaTech, Bât. X, Université de Toulon, CS 60584,

83041 Toulon Cedex 09

Courriel: rey@univ-tln.fr; Tel: 04 94 14 24 64

Comité de Rédaction des XIVème JNGCGC, Martin SANCHEZ

Téléphone : 00 33 (0)2 51 12 55 51 Courriel : redaction@paralia.fr

STANDS D'EXPOSITION

Réservation dès à présent, selon le nombre de places disponibles, auprès de la Présidente du comité d'organisation Eve RAYMOND, Toulon, Pôle Mer Méditerranée, par mail : raymond@polemermediterranee.com; soit auprès du secrétariat scientifique des JNGCGC par mail : redaction@paralia.fr ou rey@univ-tln.fr.

DATES IMPORTANTES À RETENIR:

• Date limite d'envoi des résumés : 1er mars 2016.

Acceptation des résumés : du 1er décembre 2015 au 31 janvier 2016.

<u>Date limite d'envoi des communications</u>: 1^{er} mars 2016.

• Acceptation des articles : 15 avril 2016.

• Envoi du bulletin n° 2 et début des inscriptions : 2 mai 2016.

• Envoi des articles corrigés : 1er juin 2016

• Envoi du bulletin n° 3 et programme préliminaire : 10 juin 2016.

LIEU DU COLLOQUE

TOULON

380 Euros avant le 15 mai 2016, (tarif 2006 inchangé), 450 Euros à partir du 15 mai 2016.

Demi-tarif étudiant non communicant : jusqu'au Master ou équivalent.

La fiche d'inscription sera incluse dans le bulletin n° 2.